



Vous êtes ici : [Accueil](#) | [Etablissement](#)

Etablissement

Mise à jour le : 27.04.2017 | 10h29



INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Les nouvelles inscriptions pour l'année 2017-2018 débuteront **le samedi 24 juin 2017 à 10 h.**

La plateforme d'inscription en ligne sera alors accessible sur ce site internet.

Cette plateforme vous permettra de :

- déposer votre souhait d'inscription en ligne,
- vous positionner sur un créneau de **rendez vous individuel d'inscription.**

Des créneaux seront proposés pour les journées de samedi 1er juillet, mercredi 5 juillet ou samedi 8 juillet 2017.

Lors de ce rendez-vous, votre demande d'inscription sera étudiée avec vous en fonction des places disponibles dans l'établissement.

(A noter : les souhaits d'inscriptions seront traités par ordre de rendez-vous et limités aux places disponibles. Seules les 144 premières demandes seront reçues en rendez-vous, au-delà les demandes seront mises en attente.)

A consulter dans cette rubrique

- Inscriptions pour l'année 2017-2018
- L'équipe pédagogique
- L'équipe administrative
- Le conseil d'établissement

Etablissement classé par l'Etat « à rayonnement départemental », le conservatoire de musiques et d'art dramatique de la ville de Quimper assume des missions articulées autour de trois volets :

DES MISSIONS PÉDAGOGIQUES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES FONDÉES SUR UN ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ :

- Formation à l'art dramatique
- Enseignement musical diversifié dans des domaines précis ou transversaux :
 - Pratiques collectives : chorales, orchestres à cordes et vent, ateliers,
 - Culture artistique (cours collectifs d'éveil, formation musicale générale, écriture, analyse...),
 - Cultures traditionnelles : musique traditionnelle bretonne, musiques du monde...,
 - Pratiques émergentes : musique d'aujourd'hui, improvisation, nouvelles technologies...,
 - Instruments et voix : violon, alto, violoncelle, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, piano, guitare, harpe celtique, bombarde, cornemuse, flûte traversière traditionnelle, cours de chant,
 - Lien éducation nationale/enseignement spécialisé privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment par des interventions des musiciens titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI).

DES MISSIONS TERRITORIALES :

- Organisation d'une saison artistique et culturelle : spectacles, concerts, conférences, master-class
- Structuration et harmonisation de l'enseignement sur le sud Finistère et le lien avec les écoles de musique, danse et théâtre du territoire
- Actions en direction des amateurs dans les domaines :
 - De la voix (initiation à la direction de chœur, ateliers vocaux),
 - Des instruments à cordes (ensembles de musique de chambre, orchestre),
 - Des instruments à vent (convention avec l'Ensemble harmonique de Quimper Cornouaille avec mise à disposition d'enseignants),
 - De la musique traditionnelle (partenariat avec la fédération Bodadeg ar Sonerion pour la formation des encadrants et mise à disposition d'enseignants),
 - Mise à disposition de locaux aux ensembles amateurs.
- Centre de ressource dans le domaine de l'enseignement artistique ainsi que sur des spécificités artistiques (professeurs ressource).

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directeur : Julien Weill

Responsable de l'action culturelle et du suivi des études : Sylvie Paulmier-Ouattara

Responsable de l'administration générale : Sophie Deleplanque

Accueil : Arielle Van Der Hoeve

Scolarité : Yvonne Le Cœur

Action culturelle : Stéphanie Le Brun

Maintenance : Pascal Conan

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de 27 enseignants. [Découvrir le portrait de chacun.](#)

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement est une instance d'information et de concertation qui étudie les questions relatives à la vie de l'établissement et figurant à l'ordre du jour. Ce conseil n'a pas de pouvoir de décision.

Il réunit des élus de la Ville de Quimper, des membres du personnel du CMAD (directeur, professeurs...) ainsi que des représentants des usagers.

Les représentants d'usagers sont élus selon les conditions du règlement intérieur de l'établissement.

L'élection des représentants d'usagers a eu lieu en mars 2017, le mandat des représentants dure jusque juin 2018.

Les représentants des usagers élus pour siéger au conseil d'établissement sont :

Représentants des élèves de 15 à 25 ans :

Juliette COHUET

Sarah LE GOFF

Yannig LEPECQ

Représentant des élèves de 26 ans et plus :

Yann FOUCHER

Représentant des parents d'élèves :

Marlies MARTINEZ
Catherine PORTIER
Noémie POULAIN

[Haut de page](#)

Conservatoire de musiques et d'art dramatique

5 rue des Douves
29000 Quimper
Tél. 02 98 95 46 54
Fax 02 98 95 13 81
accueil.cmad@quimper.bzh

Horaires d'ouverture de l'accueil

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h
Le mercredi :
8h45-12h30 / 13h30-18h30
Fermé le samedi

VILLE DE  QUIMPER